

VOTEZ

POUR LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS SCOLAIRES LOCAUX

LE 18 OCTOBRE 2021

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE?

- Vous devez être âgé de plus de 18 ans.
- Vous devez être un citoyen canadien.
- Vous devez résider en Alberta et dans les limites du conseil scolaire le jour de l'élection.

PRÉPAREZ-VOUS À VOTER



APPRENEZ À
CONNAÎTRE
VOS
CANDIDATS
LOCAUX



OPTIONS DE VOTE

VOTER PAR
ANTICIPATION
Grâce au vote
par
anticipation

VOTER À
LA MAISON
Avec le vote par
correspondance

VOTER
AUX
URNES
Le jour des
élections!

Visitez le site
Internet de votre
municipalité ou
de votre division
scolaire pour
connaître les
options de votes

EXIGENCES D'IDENTIFICATION

N'OUBLIEZ PAS UNE
PIÈCE D'IDENTITÉ!

Les électeurs doivent
fournir une preuve de leur
nom et de leur adresse
domiciliaire sur une pièce
d'identité avec photo
délivrée par le
gouvernement ou d'autres
documents approuvés..



LE JOUR DES ÉLECTIONS EST 18 OCTOBRE 2021!

JOUR DE L'ÉLECTION
Votez pour les conseillères
et les conseillers scolaires
de votre région!!

2021

18
OCTOBRE

OPTIONS DE CONSEIL SCOLAIRE

VÉRIFIER LES
OPTIONS DE
VOTE DANS
VOTRE
DIVISION

- CONSEILLÈRE OU
CONSEILLER
FRANCOPHONE
- CONSEILLÈRE OU
CONSEILLER
PUBLIC
- CONSEILLÈRE OU
CONSEILLER
CATHOLIQUE

Apprenez-en davantage sur le rôle des conseillères et des conseillers scolaires et trouver d'autres ressources pour vous guider dans le processus de vote.

VISITEZ WWW.ASBA.AB.CA